



## ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES 2022 BEVAIX

### Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2008

#### Comité :

Présent : M. Gilbert Uldry, M. Antonio Pinho, M. Claudio Schwarz, M. Walter Fiedler  
Mme Marie Josée Uldry.

Absent : Aucun

#### Préambule :

M. Gilbert Uldry, président, déclare la séance ouverte à 20h00. IL souhaite la bienvenue à tous et remercie Mme C. Buillard qui s'occupe du planning des salles et M L. Cousin chef concierge pour leur présence à cette assemblée.

Il lit l'ordre du jour, comme celui-ci ne donne lieu à aucune remarque.

#### 1. Appel :

Présent : Les accordéonistes, l'amicale des sapeurs-pompiers, l'APPEB, l'association de la maison des jeunes, le chœur d'homme le vignoble, le club nautique, la communauté catholique, la compagnie des mousquetaires, la confrérie des vignerons, les dames paysannes, le F.C Bevaix, l'amicale F.C, la fanfare, le groupe de la sclérose en plaque, les scouts, l'aristoloche, les baladins, le lions-club, la paroisse du Joran, les samaritains, la société de développement, la gymnastique, le tennis club, le volley-ball.

Excusé : l'aviculture-cuniculture, la communauté catholique, la société de mycologie.

Absent : l'association des paralysés, centre de jeunesse la Rouvraie,

Laurent Cousin prend la parole pour présenter les nouvelles feuilles de réservations pour la grande salle, il donne des explications concernant les feuilles et signale qu'elles sont disponibles sur internet.

Gilbert Uldry demande de la recevoir par mail pour pouvoir l'envoyer aux sociétés.

#### 2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 2007:

M. R-P Nicolet fait remarquer que la date n'est pas correcte. Elle sera changée.

Le procès-verbal a été envoyé à toutes les sociétés, il est donc approuvé sans lecture.

#### 3. Rapports :

A : Président : M. Gilbert Uldry lit son rapport : approuvé avec des applaudissements

B : Trésorier : M. Schwarz lit son rapport, et signale qu'il y a un surplus de 800. - pour les dégâts qu'il y a eu avec le panneau de lototronic à 90 numéros.

C : Vérificateurs : M Matile pour l'amicale du F.C lit le rapport et propose d'approuver les comptes. Ils sont approuvés avec des applaudissements.

#### 4. Nominations statutaires :

A : Du président : M. Gilbert Uldry se représente, il est réélu pour un an,

B : Du comité: Se représentent M Antonio Pinho, M Claudio Schwarz, M Walter Fiedler et  
Mme Marie Josée Uldry

Le comité est nommé à l'unanimité.

C : Des vérificateurs de comptes : 1er la mycologie, 2<sup>ème</sup> les accordéonistes «l'amitié »,  
Suppléant l'aristoloche.

## 5. Admissions – démissions :

Aucune démission

La société des samaritains de Bevaix et Colombier collaborent depuis 2 ans, comme il ne restait que 3 membres sur Bevaix, ils ont fusionnés et font également parti des sociétés locales de Colombier.

Ils y a 3 demandes d'admissions :

Le groupement d'enseignement des premiers secours avec siège à Bevaix.  
M Chalande prend la parole et s'excuse de ne pas avoir été présent l'année passée.  
Il explique qu'ils font de la prévention dans les écoles pour leur apprendre les premiers gestes en attendant les ambulances. Approuvé à l'unanimité.

Les Biviades.

M P. Barraud qui en est le président nous dit que c'est suite aux manifestations du 400<sup>ème</sup> anniversaire du temple que cette société a été créée et qu'ils veulent continuer de faire des manifestations culturelles.

M Perregaux donne de plus amples informations. Approuvé à l'unanimité

3<sup>ème</sup> société propose 2 noms, Amis de Kinshasa et l'association Foyer St Charles.

Le président M Uldry propose de les faire entrer dans l'ASLB sous le nom de Foyer St Charles qui est une société à but humanitaire avec siège à Bevaix.

Mme A. Clerc prend la parole, elle s'est rendue en Afrique où l'association a un orphelinat. M H Losey demande pourquoi certaines personnes demandent de l'argent pour donner un coup de main lors du loto ce n'est pas normal. Mme A. Clerc répond qu'elle ne prendra plus ces personnes pour l'aider.

M. P.A. Bohnenstengel dit qu'il est préférable de les accepter plutôt que des gens de l'extérieur, mais à condition qu'ils ne prennent plus que des volontaires. Accepter avec une abstention.

## 6. Agenda juillet 2009 à juin 2010 :

Le président fait remarquer qu'à Cortaillod pour faire un 2<sup>ème</sup> loto les sociétés payent la salle à prix plein.

L'agenda est fait et les dates seront sur le site aslb.ch dès la semaine prochaine.

## 7. Fête du vendredi 1er août 2008:

Le F.C Bevaix se désiste pour le 1<sup>er</sup> août

M N.Junod lit le cahier des charges si une société est intéressée.

Est compris dans le travail le montage et démontage. Les mousquetaires reprendront éventuellement.

M G. Uldry précise que le travail n'est pas trop lourd.

## 8. Fête de la vendange de Cortaillod 3 et 4 octobre 2008 :

M.G.Uldry a déjà pris contact avec Cortaillod. Sur place les sociétés devront s'occuper de la cantine avec à disposition une cuisine et la possibilité de dormir sur place. Les vins de Bevaix pourront être vendus. 5 sociétés s'inscrivent déjà, ce sont : le club nautique, les dames paysannes, la fanfare, les samaritains, et le volley-ball.

Il y aura un cortège qui partira à 15 h15, l'aslb propose de faire un char, Gilbert Uldry présente son projet. Une tente sera montée équipée avec électricité pour environ 60 personnes.

Une séance sera faite fin mai début juin, pour les sociétés qui ne savent pas encore si elles seront présentes ce serait bien de donner une réponse d'ici là.

## 9. Nouveau système de contrôle loto (appréciation) :

M R.Baertschi fait part des changements qu'il a effectués sur le programme sur la demande de Gilbert Uldry, il fait une démonstration.

M H.Losey fait remarquer que si les sociétés qui ne précisent pas le nombre de carte quand c'est illimité, une personne serait en droit de prendre tout le jeu.

M G.Uldry précise que maintenant le nombre est déterminé.

Mme A.Laurent demande si ce sont les sociétés qui décident du nombre de cartes illimitées ?

Pour le moment oui mais ce serait bien de pouvoir l'uniformiser.

Par contre, il est possible d'entrer dans l'ordinateur le nombre de cartes avant chaque loto.

M.G.Uldry remercie M R.Baertschi pour son travail et demande aux sociétés de ranger les plastiques pour couvrir les cartes après les lotos car certaines sociétés ignorent peut-être qu'il faut les acheter.

## 10. Divers :

M R-P Nicolet demande s'il n'y aurait pas un autre jour que le vendredi pour l'assemblée générale ?

La question a déjà été posée lors d'une assemblée et il avait été décidé que le vendredi restait le meilleur moment.

Pour la vente de la paroisse du joran, pourrait-on imaginer que l'aslb achète des plateaux pour faire le service.

Le président répond qu'il va voir pour faire au mieux.

M N. Junod Remercie l'aslb pour son engagement pour la fête de la vendange de Cortaillod.

Concernant La Miaou une rumeur est parvenue aux autorités communales pour avoir une prolongation d'une heure ? Si c'est le cas, il faut qu'une demande arrive rapidement à la commune.

Comme ce n'est pas du ressort de l'aslb la commission sera transmise au président de la miaou.

Le samedi 31 mai il y aura une fête au verger communal pour «la Suisse bouge» c'est l'appeb qui l'organise, Mme C.Bosse demande de venir nombreux pour cette manifestation.

M H.Losey demande si l'aslb fait un loto le 10 mai, le président réponds qu'un courrier a été envoyé aux sociétés.

La séance est levée à 22h10

La secrétaire : Marie Josée Uldry